

## **COVID-19 : NEWS**

Suites aux mesures prises par le gouvernement fédéral et pour la santé de tous, toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Les mesures de confinement sont d'application jusqu'au 19 avril inclus.

Plusieurs commerces restent ouverts et certains proposent des services de livraison.

L'ADL a recensé ces derniers.

N'hésitez pas à consulter la liste de ces derniers en suivant le lien

<https://www.adl-hlr.be/confinement>

Une belle façon de soutenir notre tissu commercial en cette période difficile.

Des questions sur la COVID-19 ?

Des interrogations sur les mesures prises par le Gouvernement et ses applications concrètes ?

**Consultez le site de référence régulièrement mis à jour : [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be)**

**ou appelez le numéro gratuit [0800 14 689](tel:080014689)**

**Autre numéro gratuit utile : SPF économie : [0800 120 33](tel:080012033)**

Vous êtes une personne âgée, isolée et/ou porteuse d'une pathologie lourde ?

Si vous éprouvez des difficultés en cette période, vous pouvez contacter l'Administration communale au [084/24.50.51](tel:084245051) ou au [084/24.50.52](tel:084245052).

Ces numéros sont accessibles du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, tout comme celui du CPAS : [084/41 18 72](tel:084411872)

En cas d'urgence et en dehors de ces heures, vous pouvez contacter un membre du collège communal.

Votre demande sera relayée aux services ad hoc.

Votre famille ou vos voisins peuvent également vous aider mais évitez les contacts directs, privilégiez les appels téléphoniques.